

Saint-David-de-Falardeau, le 10 décembre 2020

Madame Fanny Guérin  
Regroupement des maisons des femmes victimes  
de violence conjugale  
469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 310  
Montréal, Qc  
H3N 1R4

Objet : Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence  
conjugale – Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Madame,

Vous trouverez ci-jointe, copie d'une résolution entérinée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau lors de la séance ordinaire du 7 décembre dernier.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire-trésorier et directeur général,



Daniel Hudon

DH/cg

p.j.

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUBUC  
MUNICIPALITÉ DE ST-DAVID-DE-FALARDEAU**

**RÉSOLUTION EXTRAITE DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020.**

---

323-2020

**Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence  
conjugale – Municipalité alliée contre la violence conjugale.**

- CONSIDÉRANT** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- CONSIDÉRANT** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police de Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- CONSIDÉRANT** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- CONSIDÉRANT** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- CONSIDÉRANT** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- CONSIDÉRANT** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- CONSIDÉRANT** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**POUR CES MOTIFS:**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau se proclame *Municipalité alliée contre la violence conjugale*. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).